

Monsieur le Conseiller fédéral Guy Parmelin
Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche DEFR
Palais fédéral Est
3003 Berne

Par courriel à: ab-geko@seco.admin.ch

Le 8 mars 2024

Prise de position de la Fédération suisse du tourisme **Révision de l'ordonnance 2 relative à la loi sur le travail (OLT** **2): travail du dimanche dans les quartiers touristiques urbains**

Monsieur le Conseiller fédéral,
Mesdames, Messieurs,

Nous vous remercions de nous avoir donné la possibilité de nous exprimer dans le cadre de la procédure de consultation sur la *révision de l'ordonnance 2 relative à la loi sur le travail (OLT 2): travail du dimanche dans les quartiers touristiques urbains*. La Fédération suisse du tourisme (FST) est l'organisation faîtière nationale en matière de politique touristique. Elle compte plus de 500 membres, dont environ 40 associations professionnelles et sectorielles suisses du tourisme, représentant au total quelque 30 000 prestataires touristiques. En tant que représentants du quatrième secteur d'exportation de l'économie suisse, nous nous engageons pour améliorer le cadre politique en faveur du secteur du tourisme suisse.

La FST salue le fait que le Conseil fédéral se penche sur la thématique du travail dominical dans les quartiers touristiques des villes. Des mesures de libéralisation des heures d'ouverture des magasins permettent de renforcer l'attrait touristique des villes en Suisse et de réduire un désavantage concurrentiel par rapport aux villes européennes. Dans de nombreux pays européens, les restrictions des heures d'ouverture des magasins sont moindres. Une adaptation de l'ordonnance permettrait désormais aux villes de bénéficier des mêmes possibilités que celles dont disposent déjà les régions touristiques de montagne.

La libéralisation des heures d'ouverture des magasins suit en outre une évolution sociale et répond aux besoins des touristes et des autochtones. C'est ce que montrent les chiffres d'affaires réalisés dans les gares et les aéroports ainsi que dans les régions touristiques de montagne, où les magasins peuvent déjà être ouverts le dimanche. Ces réglementations spéciales existantes affaiblissent également de plus en plus les règles générales.

Elles ont créé en Suisse une mosaïque complexe d'horaires d'ouverture très divers qui faussent la concurrence et entravent le développement du secteur du tourisme suisse.

Avec le projet présenté, le Conseil fédéral manque cependant l'objectif qui est d'augmenter l'attractivité des villes et rate ainsi l'occasion de créer des conditions équitables. Le projet est dans son ensemble étranger au marché et entraînerait une grande charge bureaucratique supplémentaire. Par exemple, la limitation de l'offre de marchandises aux articles de luxe se trouve bien loin des pratiques habituelles et est incompréhensible pour les touristes. Ceux-ci ne comprendront pas pourquoi le seul public visé devrait être celui du secteur du luxe. Pour les établissements, trier et faire la distinction en ce qui concerne l'assortiment entraînerait un surcroît de travail important. Il faudrait trouver une solution aussi simple et pragmatique que possible, à l'instar de la réglementation en vigueur dans les régions touristiques de montagne.

Nous recommandons au Conseil fédéral de revoir sa proposition en conséquence.

L'objectif doit être d'introduire une solution simple sans obstacles irréalistes, ni réglementations supplémentaires du marché du travail. Cela renforcerait durablement le tourisme urbain. Le secteur du tourisme en Suisse s'est fixé comme objectif de proposer un tourisme durable tout au long de l'année. La libéralisation des heures d'ouverture rendra les vacances dans les villes suisses plus attractives, en particulier au printemps et en automne, périodes qui sont aujourd'hui encore peu prisées.

La FST rejette la révision de l'ordonnance 2 relative à la loi sur le travail (OLT 2): travail du dimanche dans les quartiers touristiques urbains et en appelle au Conseil fédéral pour qu'il la révise en conséquence.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre requête.

Nous restons à votre disposition pour toute question supplémentaire.



Philipp Niederberger
Directeur



Samuel Huber
Responsable politique